

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réser
au
Monit
belg



17060568



Greffe

11 04 AVR 2017

N° d'entreprise : **0454689478**

Dénomination

(en entier) : **TRITONE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **PI Hauts-Sarts Zone 2 - Rue Haute Claire - 4040 Herstal**

Objet de l'acte : Rachat d'actions propres

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale du 09/12/2016

"L'assemblée aborde l'ordre du jour et après délibération, prend, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes :

Première résolution

Dans le cadre de l'article 620 du Code des sociétés, l'assemblée décide de procéder à un rachat d'actions propres afin de permettre à Monsieur Philippe Ansiaux de se retirer de l'actionnariat de la Société tout en maintenant la stabilité de celui-ci.

En conséquence, l'assemblée décide de procéder à l'acquisition de trois cent cinquante (350) des actions de la Société entièrement libérées [.....]

Troisième résolution

Suite à ce rachat d'actions propres, il est créé une réserve indisponible « acquisition d'actions propres » prélevée sur le résultat reporté à concurrence du prix d'achat des trois cent cinquante (350) actions acquises, soit cent soixante mille euros (160.000,00 EUR).

Cette réserve sera maintenue aussi longtemps que les actions propres seront comptabilisées à l'actif du bilan"

Pour extrait conforme,

Jean-Marc Ansiaux,
Administrateur-délégué

Déposé en même temps: Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale du 09/12/2016

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/04/2017 - Annexes du Moniteur belge